

2.4

Cet article se trouve dans : Rogelja, T. and Kroese, L. (Eds.). 2025. Women as stewards of forests. *Tropical Forest Issues* 63. Tropenbos International, Ede, the Netherlands (pp. 62–67).



La marginalization des femmes d'Abonis dans la gestion forestière, Cameroun

Geneviève Ndjiki Wéladji

Introduction

Sur le plan socio-économique, les femmes et les enfants perdent plus de temps et s'épuisent plus pour collecter moins de PFNL qu'il y a une vingtaine d'années à cause des longues distances à parcourir à pied. Par ailleurs, le fait de privilégier la coupe des arbres produisant les PFNL lors de l'exploitation forestière pour le bois d'œuvre entraîne la diminution et la raréfaction des PFNL qui devrait améliorer les revenus des femmes et des familles. Kassa et Yigezu (2015) révèlent que les inégalités de revenus sont atténuées lorsque les PFNL sont intégrés à l'économie locale. On observe une diminution des arbres précieux pour les femmes et la diminution des quantités de PFNL récoltés par les femmes, sans oublier les distances plus longues à parcourir. Cette situation impacte l'autonomisation des femmes et augmente ainsi la précarité des ménages en zone forestière.

Cet article présente l'impact de la marginalisation des femmes d'Abonis, au Cameroun, dans la gestion forestière. Un cas fascinant sur la marginalisation

des femmes bantoues, qui s'appuie sur des expériences de terrain menées lors de la mise en œuvre d'un projet visant à autonomiser les femmes grâce à des pratiques de gestion durable des forêts. Il met en lumière les défis liés à leur implication dans la gestion des ressources naturelles, d'une part, et les impacts environnementaux et socio-économiques de leur prise en compte, d'autre part. L'article présente quelques solutions efficaces mises en œuvre par Action for Sustainable Development (ASD) et susceptibles d'inspirer d'autres parties prenantes.

Contexte

Angossas est un arrondissement de l'Est Cameroun, grandes zones forestières du pays. En 2017, la population d'Angossas était estimée à 19 888 habitants, dont 10 426 femmes (PCD, 2018). Le projet a été implémenté dans à Abonis situé dans cet arrondissement.

Abonis est un petit village de moins d'un millier de personnes. Il abrite une forêt riche en essences ligneuses et en produits forestiers non ligneux (PFNL). L'activité principalement menée par les femmes et les jeunes dans cette localité est une agriculture de subsistance associée à la collecte et la vente de PFNL. Les PFNL les plus vendu sont wild mango (*Irvingia gabonensis*), djansang (*Ricinodendron heudelotii*), moabi (*Baillonella toxisperma*), rattan, hazelnuts (*Coula edulis*), voacanga (*Voacanga africana*), bitter kola (*Garcinia cola*),

mbalaka (*Pentaclethra macrophylla*), rondelle (*Afrostyrax lepidophyllus*), pèbè or Gabon nutmeg (*Monodora myristica*).

En zone forestière, la forêt est le garde-manger, et le marché des communautés. C'est dans la forêt que l'on se ravitaille en protéines (insectes, gibiers, chenilles, etc.), les cours d'eau qui ruissent dans la forêt procurent du poisson d'eau douce ; les lipides proviennent des huiles de palme, huile de moabi, etc. La forêt est la pharmacie des communautés ; elle leur procure des médicaments naturels gratuitement. D'après Butler (2009), la forêt tropicale fut appelée «l'ultime laboratoire chimique» du fait que chaque espèce de la forêt tropicale utilise de défenses chimiques variées pour assurer leur survie dans le monde difficile de la sélection naturelle. Les plantes de forêt tropicale ont déjà offert des preuves tangibles de leur potentiel grâce à des remèdes répondant à divers problèmes médicaux, allant de la leucémie infantile aux maux de dents. De nombreuses plantes identifiées comme ayant des caractéristiques anti-cancéreuses ou entrant dans la fabrication des médicaments se trouvent dans la forêt tropicale. Toute cette richesse partirait en fumé si rien n'est fait pour apporter des solutions à la perte du couvert forestier due à l'exploitation du bois d'œuvre dans cette zone forestière. La conversion des forêts en terres agricoles pour répondre aux besoins alimentaires et énergétiques des populations locales est la principale cause de déforestation. Selon Médiaterre (2023), le Cameroun a



Graines de djansang (*Ricinidendron heudelotii*). Photo: ASD

perdu 708 000 hectares de forêts tropicales primaires, soit 48 % de son couvert forestier total, entre 2002 et 2020.

La gestion anarchique des paysages forestiers au Cameroun et plus particulièrement à Abonis a de nombreux inconvénients tant au niveau environnemental que socioéconomique. Sur le plan environnemental, on assiste à la perte du couvert forestier induisant l'augmentation des gaz à effet de serre comme le CO₂ et l'instabilité dans les saisons (changements climatiques). Ceci entraîne une baisse de la production agricole. L'excès de sécheresse entraîne les feux de brousse qui détruisent les parcelles agricoles. Par ailleurs l'excès de pluies aussi a un impact néfaste sur la production à cause des inondations qui détruisent les cultures et même les habitations.

L'implication de la femme dans la gestion durable des forêts s'avère être une nécessité si l'on voudrait voir les choses s'améliorer de manière efficace. Il y a d'énormes avantages à associer à la fois les hommes et les femmes aux politiques de gestion des forêts (Agarwal, 2009). Il est avéré que la participation des femmes à la prise des décisions sur les forêts au niveau communautaire a des effets positifs sur tout un éventail de questions relatives à la gestion forestière, y compris la réglementation des activités illégales et la capacité des communautés à gérer les conflits (Coleman et Mwangi, 2013).

Le quotidien de la femme d'Abonis

Les femmes et les jeunes filles sont la cheville ouvrière des ménages. Elles sont en charge du ravitaillement de la maison en eau, nourriture, bois de chauffe, etc. A cause du manque de points d'eau potable à proximité des maisons, les femmes et jeunes filles parcourent souvent entre 2-3 km pour faire

la lessive et se ravitailler en eau potable pour la maison. La précarité dans les villages en zone forestière amène les jeunes filles à être envoyées en mariage très tôt par leurs parents qui cherchent à se libérer des charges.

Selon la World Bank et al (2009), les femmes dans des communautés forestières tirent la moitié de leurs revenus des forêts, contre un tiers pour les hommes. À Abonis, les activités génératrices de revenus (AGR) ne sont pas diversifiées, ce qui maintient les ménages dans la pauvreté et la précarité. Les activités qui sont menées quotidiennement ici sont l'exploitation forestière légale et illégale, la collecte et la vente des PFNL et des produits de la chasse. Il est donc difficile pour les femmes de ce village de subvenir aux besoins élémentaires tels que la nutrition, la santé et l'éducation des enfants.

La principale source de revenu pour les femmes est la vente des produits vivriers tels que le manioc, le plantain, les arachides, le macabo, le pistache, etc. Aussi, elles collectent et vendent à des prix dérisoires les PFNL de saison. Les PFNL récoltés par les femmes sont destinés à près de 70 % à la commercialisation et une partie à l'autoconsommation. L'argent qu'elles obtiennent des ventes leur permet d'acheter les produits de premières nécessités tels que : les allumettes, du sel, de l'huile, du savon, etc. Les femmes nous ont confié que pour les ménages les plus dynamiques, les revenus annuels des femmes liés à la vente de PFNL avoisinent XAF 200 000 par an (EUR 305/an).

Défis de l'implication des femmes à la gestion des forêts

Comme dans tout l'arrondissement, les femmes d'Abonis ne sont pas souvent impliquées dans la gestion de la forêt communautaire, car ceci reste la chasse gardée des



Communauté d'Abonis lors d'une visite de courtoisie. Photo: ASD



Après une séance de formation et distribution du matériel apicole.

Photo: ASD

hommes. On assiste à une raréfaction des PFNL et même du gibier et du poisson dû à l'exploitation non durable de la forêt et l'augmentation de la population qui en demande un peu plus pour s'alimenter.

Les revenus environnementaux (y compris la foresterie) représentent en moyenne 21,5 % du revenu total des ménages dans les zones rurales forestières ; la part des hommes est supérieure à celle des femmes dans la mesure où leurs activités sont rémunérées, tandis que celles des femmes sont des activités de subsistance (Angelsen et al., 2013). L'exploitation du bois de la forêt communautaire est l'une des principales sources de revenus, mais elle est principalement contrôlée par les hommes. Les femmes n'ont pas leur mot à dire, car il s'agit d'une activité très lucrative (plus de EUR 7 600). Chez les Bantou, lorsqu'il s'agit des choses qui donnent le « vrai argent » comme on a coutume de le dire, la place de la femme est à la cuisine, elle n'a pas le droit d'intervenir, surtout en public. Les observations du projet montrent que les femmes n'ont pas droit à la parole lorsqu'il s'agit de discuter des « grandes choses ». La plupart de temps elle ne peut être au courant qu'en écoutant aux portes. Les décisions prises par les hommes à ce sujet ne sont pas concertées avec leurs épouses. La conséquence la plus désastreuse qui survient ici est la coupe des arbres utiles pour la femme et qui permet de gérer le quotidien des ménages. Les femmes sont souvent obligées d'aller chercher les PFNL plus loin où l'exploitation forestière n'est pas encore arrivée. Ces espaces se trouvent souvent à des dizaines de km du village.

Et pourtant l'implication de tous dans la gestion durable des paysages est une nécessité locale et mondiale aux vues de la demande croissante de la population et des

économies qui exercent une pression de plus en plus forte sur les ressources naturelles. La non concertation avec les femmes lors de l'exploitation des forêts communautaires entraîne la destruction ou l'abattage des arbres qui leur produisent les PFNL, induisant ainsi une baisse des quantités récoltées et l'éloignement des arbres. Mme Waosse Marguerite, habitante d'Abonis nous a confié ceci : « lorsque nous étions petites, nous collections les fruits de djansang et mangos derrière les maisons, mais depuis plus d'une quinzaine d'années, nous parcourront des dizaines de kilomètres pour collecter les PFNL, et les quantités ne sont plus conséquentes. Du coup, nos revenus ont diminué ». Nos investigations montrent que la plupart de temps, il s'agit des exploitants forestiers illégaux qui agissent de la sorte car ils exploitent de façon anarchique contrairement aux exploitant légaux qui ont une zone bien déterminée définie lors de l'attribution des titres d'exploitation.

En marche vers la légalité et une implication des femmes dans la gestion durable des forêts

Dans le cadre de nos activités, une vingtaine d'hommes et trois femmes ont été encouragés et accompagnés pour travailler légalement dans le secteur de l'approvisionnement du marché local en bois légal. Au terme du processus, douze hommes et une seule femme ont finalement obtenu les documents réglementaires demandés par le ministère des Forêts et de la Faune. Cette femme a obtenu l'autorisation du ministère pour travailler dans la forêt communautaire d'Abonis, ce qui a encouragé la participation des femmes rurales d'Abonis.

Avoir une femme comme partenaire pour l'exploitation de la forêt communautaire d'Abonis a permis d'impliquer les femmes du village dans les activités connexes à l'exploitation du bois et dans les discussions de gouvernance forestière. Les femmes d'Abonis ont obtenu la préservation de quelques pieds d'essence à PFNL d'une part et une compensation en termes d'intrants agricoles et soutien pour mettre en valeur leurs parcelles agricoles de culture vivrière d'autre part. C'est d'ailleurs pendant cet accompagnement des petits opérateurs qu'ASD s'est intéressé aux femmes d'Abonis qui ont été soutenues en termes de formation et d'accompagnement en agroforesterie.

Impact environnemental et socioéconomique de l'encadrement des femmes sur l'agroforesterie

Pour contribuer à réduire cet impact sur l'autonomisation des femmes et des jeunes du village Abonis, ASD avec l'appui de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a mis



Geneviève près d'un safoutier (*Dacryodes edulis*) un an après.

Photo: ASD

un accent particulier sur la formation et l'accompagnement des femmes d'Abonis qui ont bénéficié d'une attention particulière les impliquant dans la préservation de leurs ressources naturelles.

Accompagnement des femmes dans l'enrichissement des parcelles agroforestières et restauration des espaces dégradés

L'une des choses qui manque à la femme en zone forestière pour son autonomisation c'est la formation ou la connaissance des métiers divers. C'est ainsi que notre action a commencé par des sessions de formation sur l'agriculture et avec des notions sur l'importance de la production d'arbres fruitiers locaux et exotiques à croissance rapide ou non. Les notions sur l'importance de bien sélectionner les semences, de passer par la pépinière et de faire un bon suivi

en pépinière et les premières années après la transplantation ont aussi été abordées avec les femmes.

Les capacités de plus de 50 femmes et 25 jeunes ont été renforcées sur les techniques de production des arbres fruitiers, essences mellifères et PFNL en pépinière. 20 femmes ont été accompagnées à la mise en place et au suivi de leurs pépinières individuelles de 100-300 plants chacune. Le choix des espèces pour les formations pratiques et les mises en place des différentes pépinières a porté sur les essences à croissance rapide et arbres fruitiers à l'exemple du djansang (*Ricinodendron heudelotii*), safout (*Dacryodes edulis*), etc. Plus de 2 000 plants d'arbres ont été produits avec les femmes et ont permis d'enrichir plus de 2 ha d'agroforêt, et 2 ha de terres dégradées.

Introduction de l'apiculture durable comme nouvelle activité génératrice de revenu

L'apiculture fait partie intégrante de l'agriculture, du développement rural et du développement économique national, et joue un rôle vital dans la conservation des écosystèmes à travers le monde. Elles assurent près de 85 % de la pollinisation des cultures, contribuant ainsi à environ 34 % de l'approvisionnement alimentaire mondial, en raison de leurs caractéristiques naturelles uniques (FAO, 2023).

L'apiculture a été identifiée comme une solution fondée sur la nature et à fort potentiel d'impact socioéconomique et comme moyen de lutte contre la déforestation et la perte de biodiversité. Ainsi, une trentaine de femmes d'Abonis et une dizaine de jeunes ont été formés en apiculture durable. Ils ont ensuite été accompagnés à l'installation de 20 ruches dans leurs différentes parcelles agricoles. Quelques mois plus tard, environ 50 litres de miel ont été produits par les premières ruches colonisées. Cette première récolte a été un élément stimulateur des populations à s'y mettre pour augmenter la production de miel. Une partie a été consommée par les ménages pour le bien être des familles et une autre proportion a été vendue et l'argent a permis d'acheter quelques aliments pour les familles (huile, sel, savon, etc). Après la récolte du miel, les ruches ont de nouveau été appâtées et réinstallées pour être à nouveau colonisées par les abeilles.

Bénéfices environnementaux et socioéconomiques

Les actions de formation et de restauration des agroforêts ont un impact significatif sur la régénération de l'habitat de la faune et de la flore, notamment les espèces utiles pour l'épanouissement de la femme et sa famille. Ces initiatives permettent par ailleurs d'améliorer la fertilité des sols via l'humus et la fixation d'azote, la réduction de l'érosion grâce

aux racines des arbres et à la couverture végétale. Il est aussi à noter que grâce aux arbres plantés, le stockage du CO₂ dans la biomasse et les sols sera plus élevé permettant ainsi d'atténuer le changement climatique.

L'impact socioéconomique des activités menées sont entre autres, la production des plantes médicinales, arbres fruitiers et PFNL exploitables dans quelques années ; la diversification des revenus pour les femmes (agroforesterie). En termes de sécurité alimentaire, la culture associée aux arbres améliore les rendements agricoles tout en favorisant des microclimats et de l'ombrage, augmentant ainsi la résilience face aux aléas climatiques.

Les formations et mentorat en apiculture offrent une source de revenus complémentaires à l'agriculture traditionnelle à travers la vente du miel, la cire et autres produits dérivés. Les femmes peuvent diversifier leurs activités en y introduisant des activités comme la transformation du miel en produits cosmétiques ou alimentaires.

Conclusion

A marginalisation des femmes d'Abonis dans la gestion forestière a de lourdes conséquences, non seulement sur leurs moyens de subsistance, mais aussi sur la durabilité des écosystèmes forestiers. Le cas d'Abonis illustre comment

l'inégalité entre les sexes dans la prise de décision conduit à la surexploitation de ressources vitales pour les femmes, les poussant dans une pauvreté encore plus profonde et augmentant leur vulnérabilité. Cependant, les interventions d'ASD démontrent que l'autonomisation des femmes par l'agroforesterie, l'apiculture durable et une gouvernance forestière inclusive peut inverser ces tendances, favorisant ainsi la résilience environnementale et le développement socio-économique.

La transition écologique ne peut être dissociée de la justice sociale. En plaçant les femmes au cœur des stratégies de restauration et d'agroforesterie, elles deviennent des actrices clés d'un futur à la fois durable et équitable, où environnement préservé et prospérité communautaire se renforcent mutuellement.

Recommendations

Les campagnes de sensibilisation devraient remettre en question les normes traditionnelles de genre qui excluent les femmes de la prise de décision sur les ressources naturelles.

Des mécanismes de compensation (par exemple, intrants agricoles, projets de revenus alternatifs) devraient être mis en œuvre lorsque l'exploitation forestière affecte l'accès des femmes aux ressources.

Références

- Agarwal, B. (2009). Gender and forest conservation: the impact of women's participation in community forest governance. *Ecological Economics* 68 (1):2785–2799. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2009.04.025>
- Angelsen, A., Jagger, P., Babigumira, R., Belcher, B., Hogarth, N.J., Bauch, S., Börner, J., Smith-Hall, C. and Wunder, S. (2014). Environmental income and rural livelihoods: A global-comparative analysis. *World Development*, 64(Supp.1), S1–S28. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2014.03.006>
- Butler, R.A. (2009). *Les forêts tropicales: Sauver ce qui reste*. Mongabay. <https://global.mongabay.com/fr/rainforests/1007.htm>
- Coleman, E. A. and Mwangi, E. (2013). Women's participation in forest management: A cross-country analysis. *Global Environmental Change*, 23(1), 193–205. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2012.10.005>
- FAO. (2023). *Sustainable management of Africa's forest and wildlife resources: Boosting reinforced food security and resilience to climate change for improved livelihoods*. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/d8f60b6e-6487-4eea-8f8b-ee094daff775/content>
- Kassa, G. and Yigezu, E. (2015). Women economic empowerment through non timber forest products in Gimbo District, South West Ethiopia. *American Journal of Agriculture and Forestry*, 3(3), 99–104. <https://doi.org/10.11648/j.ajaf.20150303.16>
- Mediaterre, Terre et forêt (2023). Cameroun : la déforestation s'est établie à environ 79% en 2021 selon la World Resources Institute (WRI). <https://www.mediaterre.org/terres/actu.20230907135448.6.html>
- Republic of Cameroon. (2018). *Plan communal de développement d'Angossas*. https://www.pndp.org/documents/PCD_Angossas_20191.pdf
- World Bank, International Fund for Agricultural Development (IFAD) and FAO. 2009. *Gender in agriculture sourcebook*. World Bank. <http://documents.worldbank.org/curated/en/799571468340869508>

Affiliation d'auteur

Geneviève Ndjiki Wéladji, Chair, Action for Sustainable Development (genevievendjiki@gmail.com)